|  |
| --- |
| Critères de recevabilité et de sélection des projets CMP |

Opérateur en WB :

Opérateur au Bénin :

Titre du projet :

1. **PERTINENCE**
* Concordance de la proposition avec l’un des axes stratégiques définis ;
* Pertinence du projet par rapport aux besoins de la partie béninoise ;
* Avis sur l’opérateur WB et son expérience/expertise dans le domaine ;
* Capacité de l’opérateur à gérer ce type de projet ;
* Partenariat au Bénin.
1. **EFFICACITÉ**
* Objectifs/résultats/indicateurs ;
* Examen des activités proposées et chronogramme ;
* Plus-value proposée au niveau de l’échange de l’expertise et des savoir-faire.
1. **EFFICIENCE**
* Adéquation des objectifs/résultats/activités proposées aux budgets sollicités ;
* Autres sources de financement :

En WB :

Au Bénin :

1. **IMPACT ET DURABILITÉ**
* Durabilité et pérennité du projet (technique et financier) ;
* Impact sur les bénéficiaires et les publics cibles ;
* Impact sur la structuration des partenaires des deux Parties.

|  |
| --- |
| **Avis :**  |